

Lettre pastorale du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM)¹

**Disciples missionnaires : gardiens de notre maison commune
Discernement à la lumière de l'encyclique *Laudato Si'***

Bogota, Colombie, janvier 2018

Les messages clefs des évêques latino-américains rassemblés par la CIDSE

**** Traduction non officielle ****

Présentation

« Discerner les signes des temps constitue une caractéristique de l'action théologique et pastorale de l'Église. Dans l'accomplissement de cette mission, les Évêques du CELAM veulent scruter à fond les signes des temps et les interpréter à la lumière de l'Évangile de manière à ce que l'Église puisse répondre aux interrogations de l'humanité ». Ainsi débute la lettre pastorale.

Les Évêques latino-américains entendent affirmer qu'« Il est de notre devoir d'assurer que le développement authentique ait lieu dans toute sa plénitude, en passant par des conditions de vie moins humaines à des conditions de vie plus humaines ». Cependant, un développement authentique n'aura pas lieu « si l'on porte atteinte à la maison commune, à cette planète Terre qui est Création de Dieu ». Cette lettre pastorale se veut un important document qui décline l'application de *Laudato Si'* aux dimensions des graves questions à traiter à l'échelle de l'Amérique latine. Les différentes Conférences épiscopales et les diocèses devront l'approfondir pour leur propre compte et en tirer des maximes et pistes d'action, en particulier en ce qui concerne l'extraction minière source d'une profonde dégradation de l'environnement et de graves préjudices pour les populations alentour. L'Église entend devenir un protagoniste à part entière en matière d'intercession auprès des gouvernements locaux et des milieux politiques internationaux pour tout ce qui a trait la mise en place d'une réglementation de l'activité minière allant du saccage des ressources jusqu'aux cas où elle se révèle indispensable et essentielle. Prendre au sérieux le fait d'être disciple et la mission évangélique qui en découle exigent de prendre la responsabilité de protéger la Création, en tenant que les êtres humains en font partie.

¹ Le texte complet original (espagnol) de la lettre pastorale peut être téléchargé [ici](#).

Les messages clefs

Les évêques Latino-américains, en communion avec la pape François, veulent user de cette Lettre pastorale pour *entrer en dialogue avec toutes les personnes à propos de notre maison commune* et en particulier *sur la façon dont nous façonnons le futur de la planète*, qui implique qu'*ensemble nous pouvons rechercher des voies de libération qui mènent à une véritable sagesse* et pour *approcher des solutions globales*.

Parce que *nous ne sommes pas face à deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais plutôt face à une crise complexe qui est à la fois sociale et environnementale, une véritable approche écologique devient toujours une approche sociale ; elle doit intégrer les questions de justice dans les débats sur l'environnement, de telle sorte d'entendre à la fois le cri de la terre et celui des pauvres*.

Par « extractivisme » nous entendons une tendance débridée du système économique à convertir les biens de la nature en capital. L'activité d'« extraire » la plus grande quantité de matériaux dans le délai le plus court possible, les transformant en matériaux bruts et des intrants que l'industrie utilisera, dès lors ils seront transformés en produits et services que d'autres commercialiseront, la société les consommera et alors la nature elle-même les recevra sous forme de déchets polluants – c'est la boucle consumériste qui est engendrée à toujours plus grande vitesse et à toujours plus grand risque.

Ce qu'il y a de plus sérieux dans la logique de la relation à la nature tient à ce que les ressources viennent à manquer et que nous nous approchons rapidement des limites physiques de la terre. Depuis les années 1970, on a dit que le faux-semblant d'une croissance infinie dans un monde infini n'est pas soutenable. N'est non plus soutenable que, dans la soif d'engendrer des richesses matérielles, les conditions de vie de populations entières sont sacrifiées et des écosystèmes de grande valeur sont détériorés, comme le pape François l'a répété dans *Laudato Si'*. L'avidité dans l'exploitation de la Terre mère jusqu'à la dernière goutte mène à des paysages radicalement transformés – abattant des forêts, détournant des cours d'eau, traçant des routes, détruisant des couches de végétation et, au bout du compte, engendrant des séries d'impacts qui méritent d'être soumis à une évaluation éthique et moral en dialogue avec les sciences.

Nous les évêques incitons vivement les communautés du continent à : voir et toucher la réalité, contempler en elle l'Évangile de la Création et percevoir l'action du Saint Esprit dans l'histoire humaine, afin d'analyser, interpréter et discerner ce que sont des actions d'extraction appropriées ou non dans les territoires ; Dès lors, proposer, panifier et agir pour transformer notre propre mode de vie, pour influencer les politiques minières et énergétiques des états et des gouvernements et dans les politiques et les stratégies des entreprises dédiées à l'extractivisme, le tout afin d'atteindre le bien commun et un développement humain authentique qui soit intégral et soutenable.

I. Notre parole comme pasteurs

Nous souhaitons discerner les signes de notre temps, une époque qui voit l'avancement accéléré et à grande échelle des activités d'extraction et des industries qui en découlent, provoquant de multiples impacts sur les vies et la santé des populations proches des projets, sur l'environnement de part en part de notre région, portant une attention particulière aux biomes stratégiques pour maintenir la vie sur la planète.

Une preuve concrète d'un travail commun entre les secteurs ecclésiastiques et les entrepreneurs doit se refléter dans les conditions de vie des habitants, dans les réparations aux victimes qui soient justes et généreuses et en soutenabilité des écosystèmes affectés.

D'où notre appel aux entrepreneurs, investisseurs et gouvernements à revoir l'étendue des activités économiques fondées sur l'extraction, de telle sorte que la soutenabilité de la vie des territoires et de leurs habitants soit prioritaire par rapport à tout autre intérêt financier.

Cela exige une réflexion approfondie, c'est encore un exercice qui invite à la créativité dans la recherche de l'accomplissement de l'homme. À cette fin, il est très important d'écouter avec respect les histoires de ceux qui sont affectés par les projets miniers, d'adopter fermement les données scientifiques et la conception des plateformes en vue d'un dialogue transparent et honnête visant à prendre soin de la vie dans notre maison commune.

II. Jalons sur le chemin emprunté

26. Au cours des dix dernières années, les conflits socio-environnementaux se sont accrus de manière alarmante, des rapports ont fait état de sérieuses violations des droits de l'homme et de répercussion négatives des activités d'extraction sur la santé des communautés avoisinantes et sur la terre.

27. En août 2016, le CELAM et l'IACHR² signèrent un accord au termes duquel les deux parties s'engagent mutuellement à œuvrer ensemble pour défendre les droits humains. En mars 2017, le REPAM³ présenta – à l'IACHR et à d'autres forum aux USA – d'autres plaintes sur des violations des droits de l'homme commises par des compagnies minières au détriment des peuples indigènes.

31. Un mois après la publication de *Laudato Si'*, le Conseil pontifical Justice et Paix organisa – en juillet 2015, en collaboration avec les Églises Latino-américaines et le réseau minier – une rencontre à Rome des représentants des communautés affectées par les activités d'extraction. La rencontre se tint sous le titre : « Unis à Dieu, nous écoutons un cri », elle comprenait la participation de leaders de 18 pays, venant de toute la terre. Du continent américain, ils vinrent du Brésil, Canada, Chili, Colombie, El Salvador, des États-Unis, du Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou et de la République Dominicaine. Les représentants des communautés touchées par l'activité minière dénoncèrent les graves violations des droits humains et la contamination et la destruction de leurs territoires, dont ils étaient victimes. Le cardinal Peter Turkson, président du Conseil pontifical Justice et Paix (qui, depuis le 1^{er} janvier 2017, a été inclus dans le travail du nouveau dicastère pour la Promotion du Développement Humain Intégral et dont le cardinal Turkson est le premier préfet) rapporta que l'objectif principal de la rencontre consistait à reconnaître la dignité des personnes et des communautés touchées.

Il souligna : « Nous sommes conscient de leur isolement, de la violation de leurs droits humains, de leur persécution, du déséquilibre du pouvoir. »

32. En avril 2017, le Salvador promulgua une loi prohibant l'exploitation minière des métaux. Cette interdiction fut l'aboutissement de plus d'une décennie de lutte, d'un effort conjoint d'organisations sociales, environnementales et éducatives et aussi due à l'influence de l'Église catholique. La loi stipule le principe selon lequel l'exploitation minière de métaux touche l'environnement et la santé des populations, elle constitue « une menace pour le développement et le bien-être des familles ».

²Inter-American Commission on Human Rights : Commission Inter-Américaine des Droits de l'Homme

³Red Ecclesial Pan Amazonica : Réseau Ecclésial Pan-Amazonien

L'interdiction porte sur les activités d'exploration, d'extraction, d'exploitation et de transformation, à la fois à l'air libre ou en sous-sol, elle interdit encore l'utilisation de produits chimiques toxiques dans toute opération de transformation des produits miniers.

III. Une réalité qui nous interpelle

A. Modèle économique, extractivisme et environnement

34. Nous observons la crise d'un modèle économique à laquelle les politiques ont mené, dans bien des pays, accentuant les niveaux de pauvreté, d'inégalité, d'épuisement du capital naturel et de destruction environnementale. Ce phénomène se produit à l'échelle planétaire. Il y a une exploitation irrationnelle *qui sème la ruine et même la mort dans son sillage, à travers toute notre région.*

Un état d'esprit utilitariste s'enrôle au service de l'idolâtrie du capital qui perd tout sens du sacré et de remise en lien avec la nature ; c'est pourquoi le pape François consacre le chapitre 3 de *Laudato Si'* à analyser les racines humaines de la crise écologique qui se reflètent en une alliance perverse entre la technologie et la finance qui a produit une culture du gâchis, nourrit un anthropocentrisme réducteur et biaisé, facilite le relativisme moral qui mène à l'exploitation des populations comme si les personnes étaient des marchandises. La destruction des écosystèmes, le trafic humain, l'exploitation du travail et d'autres formes de l'esclavage moderne suivent le même modèle de péché social.

35. Nous observons qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, la même logique a engendré un modèle de production « extractive », c'est-à-dire orienté vers l'exploitation des biens de la nature selon trois caractéristiques fondamentales : comme des sources inépuisables (une production illimitée), l'occupation de vastes aires géographiques (une production extensive) et une forte productivité (une production intensive). La tendance est à l'exploitation de la plus grande quantité de minerai dans le délai le plus court possible causant d'énormes impacts sur les écosystèmes et nuisant aux vies des habitants des territoires.

B. L'impact des activités d'extraction sur le climat et l'eau

41. *Nombre de ces symptômes indiquent que de tels effets continueront de s'aggraver si nous continuons avec les modèles actuels de production et de consommation.* Dans ce cadre, il est nécessaire de comprendre que les méga-projets d'extraction génèrent d'immenses travaux qui transforment le paysage via la construction de routes, l'instauration de camps, l'abattage d'arbres, le changement de l'utilisation des sols, parmi d'autres et tout cela est directement en lien avec un changement climatique, d'autant plus quand le modèle de développement est fondé sur *l'utilisation intensive d'énergie fossile* (pétrole, charbon, gaz naturel).

44. Nous nous joignons à l'appel de spécialistes sur le besoin de poser des limites aux activités intensives d'extraction du capital naturel via des méga-projets, en particulier ceux relatifs à l'exploitation minière et l'énergie, parce que leur expansion continentale contribue indirectement à des changements significatifs de phénomènes climatiques, nuisant sérieusement à la biodiversité et à l'utilisation de la terre pour l'agriculture dans la perspective de la sécurité alimentaire.

C. Les activités d'extraction et la pauvreté

46. Nous dénonçons les violations des droits de l'homme – à la fois individuels et collectifs – des peuples indigènes ou de souche, des populations traditionnelles et agricultrices, en particulier celles d'Amazonie, provoquées par des entreprises qui réalisent les activités d'extraction, recouvrant l'agriculture, la foresterie, l'exploitation ou l'énergie.

D. Conflits socio-environnementaux et action de l'État

48. Nous exprimons notre souci devant le nombre croissant de conflits sociaux qui sont devenus récurrents en Amérique latine, en particulier ceux de nature socio-environnementale, provoqués par la présence de grandes entreprises.

49. Nous croyons que, face à de telles situations, les États devraient être guidés par des principes et des critères de justice et d'équité, de telle sorte que leurs actions répondent à l'intérêt public et au bien commun.

E. Responsabilité d'État

54. Nous accueillons le fait que des progrès ont été réalisés dans plusieurs pays d'Amérique latine quant à la législation et aux réglementations en ce qui a trait à la consultation préalable informée comme l'exige la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (ou Convention relative aux peuples indigènes et tribaux). Cependant, de nombreuses plaintes des populations indigènes, des descendants des pays africains, des métisses nous ont été transmises car, en pratique leur droit à une telle consultation préalable à ce que l'État accorde des concessions à des entreprises pour mener des activités d'extraction sur leurs territoires, a été violé par les États eux-mêmes.

55. Nous voulons rappeler aux États leur grande responsabilité d'assurer que les entreprises ne polluent pas l'environnement en répandant et déposant des substances chimiques et des déchets toxiques de différente nature, risquant ainsi la dégradation de l'environnement et de sérieux dommages à la santé de la population. C'est encore de leur responsabilité de renforcer les lois sociales, du travail et environnementales et de sanctionner les entreprises qui les transgressent.

56. Les problèmes d'extractivisme – et les problèmes écologiques en général – ne peuvent être traités dans toute leur complexité et leur amplitude par des individus privés, non plus par des États individuellement. Les répercussions de ces problèmes sont si considérables qu'ils requièrent un consensus continental global qui se traduise en des corps normatifs supranationaux et une autorité qui supervise leur réalisation et application. Nous en appelons ces corps internationaux compétents à plus d'efforts pour travailler à ce but.

F. Responsabilité des entreprises

53. Nous avons entendu de nombreux témoignages de nos prêtres et agents pastoraux selon quoi des entreprises – transnationales, nationales, privées et publiques –, souvent, ne respectent pas les standards socio-culturels et environnementaux reconnus de façon internationale. On dénonce des pratiques de corruption, engendrant des discordes parmi les population voisines des projets d'extraction, des intimidations et même de graves violations des droits de l'homme pour la poursuite des objectifs des entreprises, à n'importe quel coût humain, social ou environnemental. Nous observons que ce qui souvent prévaut est le seul critère de l'action, celui du bénéfice maximum de la production⁴ et non pas les êtres humains, leurs justes besoins et le bien commun.

54. Nous tenons à vous avertir de l'existence d'initiatives de réflexion sur l'extraction minière et la foi, et des propositions pour mener à bien des opérations minières « en alliance », dans lesquelles les compagnies extractivistes prétendent que des secteurs de l'Église soutiennent leurs méga-projets, en échange de travaux, d'argent et d'avantages, etc. Cette lettre pastorale fournit de façon appropriée des outils aux communautés pour discerner chaque cas particulier, sans manipuler les principes de foi et les critères de la Doctrine sociale de l'Église, mais toujours en gardant en tête le bien commun pour les plus faibles, les abandonnés et les maltraités de la société, parmi lesquels réside notre Terre mère « opprimée et dévastée ».

⁴*Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*

IV. Parole et vie

« Tout est lié » (LS 90)

72. Dans notre monde tout est lié. Les questions relatives aux activités d'extraction, leurs bénéfiques et leurs impacts négatifs doivent être traitées selon une vision systématique qui dépasse les défauts des visions fragmentaires, car ces dernières ne nous permettent pas de percevoir que « tout est lié » à toutes les autres choses.

Face à la pollution croissante et à une profonde crise écologique et sociale, il est urgent d'accroître notre conscience de l'étroite relation qui existe entre « l'environnement », c'est-à-dire, *la nature et la société qui y vivent. La nature ne peut pas être considérée comme quelque chose de séparé de nous ou un simple cadre dans lequel nous vivons. Nous formons une partie de la nature, compris en elle et en conséquence dans une constante interaction avec elle* (LS 139).

74. Nous dénonçons *le modèle économique actuel qui attache une grande valeur à la poursuite sans entraves des richesses par dessus les personnes et les peuples et d'un respect rationnel de la nature*⁵. Ce modèle ne respecte pas plus les relations d'interdépendance et de constante interaction entre la nature et la société humaine. Bien des fois, une vision utilitariste de la nature et une ambition imposent un profit maximum qui conduit à une extraction à grande échelle de ressources naturelles renouvelables ou non, *alors qu'ils échouent à contrôler et à contrebalancer leurs effets malfaisants sur l'environnement local* (DA 473) ou le font de façon hautement insuffisante.

Le rôle central du bien commun

77. Nous souhaitons mettre l'accent sur le fait qu'une *écologie intégrale est inséparable de la notion de bien commun, un principe central et unifiant d'éthique sociale* (LS 156). Ensemble avec les principes de solidarité et de subsidiarité, ce principe doit être pris en compte dans les décisions relatives aux projets d'extraction.

78. Le bien commun est de la responsabilité et du devoir de la société entière, cependant l'État a l'obligation particulière de *défendre et promouvoir le bien commun* (LS 156). Cela implique qu'il est de la responsabilité de l'État de s'assurer que les décisions relatives aux projets des entreprises d'extraction ne sont pas dominées par des vues égoïstes et à court terme guidées par un retour maximal en un délai minimal, mais bien plutôt par le souci sincère du bien de tous les citoyens, en particulier des pauvres, des marginaux et des plus vulnérables de la population autant que par le bien de la terre, notre maison commune.

Prendre soin des biens communs : la terre, l'eau, le climat

80. Nous rappelons à chacun que l'environnement avec ses sources en eau, ses écosystèmes et sa biodiversité *est un bien collectif, le patrimoine de toute l'humanité et de la responsabilité de chacun. Si nous faisons quelque chose nôtre, c'est seulement de l'administrer pour le bien de tous. Si nous ne le faisons pas, nous chargeons nos consciences du poids d'avoir dénié l'existence des autres* (LS 95). Ainsi, comme pasteurs de nos peuples, nous voulons exprimer notre profond souci sur la réalité vécue dans plusieurs pays d'Amérique latine où il y a des milliers d'engagements à haut risque environnemental qui, outre l'eau, le sol et l'air, touchent la santé de la population vivant aux alentours.

83. Nous exhortons les États à user de justice, de prudence et de prévoyance dans l'administration de l'eau et d'autres facteurs environnementaux qui sont des « biens publics » de telle sorte que cela contribue au bien commun.

⁵Document d'Aparecida (2007) (AD)

Du point de vue de la foi chrétienne, face au changement croissant du climat, nous avons la responsabilité de travailler avec d'autres pour prendre soin du climat et réduire de façon significative les activités qui accroissent l'émission de gaz à effet de serre, qui aggrave la situation, engendrant un réchauffement global, avec de graves conséquences pour l'environnement planétaire.

Pour la défense de l'Amazonie

89. L'Amazonie compte certainement parmi les aires qui ont une importance considérable pour le monde, à la fois en termes d'écosystèmes et de climat global. Ensemble avec les forêts tropicales de la ceinture équatoriale en Afrique et en Asie, ces régions équilibrent la vie sur la planète.

Le danger de la technocratie

92. C'est pourquoi, avec le pape François, nous voulons avertir du grand danger à notre époque du fait que la technologie n'est plus seulement un ensemble de moyens, mais elle est devenue une fin en soi. Le pape parle de « technocratie », c'est-à-dire une situation dans laquelle l'être humain ne domine plus la technologie, mais est dominé par elle ; l'homme croit à tort que la technologie demeure la solution à tous les sérieux problèmes écologiques et sociaux dont nous souffrons aujourd'hui (voir LS 106 – 114)

93. Nous voulons encore attirer l'attention sur le fait que le paradigme « réductionniste » et de « conduite efficiente » (LS 104) de la technocratie est absolument contraire à une économie au service de la vie humaine et des écosystèmes avec leur ample biodiversité. Il est nécessaire de tenir compte de ce que les causes de la dramatique crise écologique sont précisément les interventions techniques à grande échelle des êtres humains dans le monde.

Participation active des communautés aux décisions dans les projets

96... Nous insistons pour que ces communautés ne soient pas considérées comme *une simple minorité parmi d'autres, mais soient les partenaires principaux du dialogue, en particulier quand on traite de grands projets touchant leurs terres* (LS 146).

98... Comme nous pouvons l'observer en bien des endroits en Amérique latine, quand ces communautés *demeurent sur leur terre, eux-mêmes s'en occupent le mieux* (LS 146).

Changement radical dans la compréhension et la pratique de l'économie

103. Il est absolument nécessaire de *changer les modèles de développement global* (LS 194). Cela exigera une réflexion responsable sur *la signification de l'économie et de ses buts avec un œil pour corriger ses défaillances et ses détournements* (LS 146).

106... Rappelons-nous que : *l'économie, comme le mot même l'indique, devrait être l'art de réaliser une administration appropriée de notre maison commune, qui est le monde considéré dans son entier. Chaque décision économique significative prise en un droit du monde a des répercussions partout ailleurs ; en conséquence, aucun gouvernement peut agir sans se soucier de la responsabilité partagée* (EG⁶ 206).

108. De plus, il est urgent de démanteler le mythe d'une croissance illimitée en montrant que celle-ci sur une planète finie n'est pas soutenable pour des raisons physiques, économiques et sociales. Afin de réaliser l'accomplissement du bien commun, le soin des biens collectifs et du climat, *il y a un besoin urgent que la politique et l'économie entre dans un franc dialogue au service de la vie, en particulier de la vie humaine* (LS 189).

⁶*Evangelii Gaudium*

06/06/18

Trad. ABV

Besoin d'une « courageuse révolution culturelle »

111. Une vision consumériste de ce que signifie de se réaliser comme être humain engendre une insatiable faim des biens naturels et de l'énergie, avec une dangereuse voracité indifférente aux dommages écologiques et sociaux que ce style de vie génère ; cela conduit aisément les personnes à une façon de vivre auto-centrée avec leur centre d'attention uniquement fixé sur leurs intérêts individualistes, sans prendre en compte que toute chose est liée et, pour cette raison, qu'il y a une responsabilité partagée de notre terre et des autres, en particulier des plus vulnérables.

112. Nous avons besoin d'une *courageuse révolution culturelle* (LS114) et en conséquence d'une révolution écologique envers le soin de la terre, notre maison commune, et de la population, en particulier des pauvres. Cette conversion à une écologie intégrale doit nous conduire à des engagements concrets et durables aux niveaux personnel, familial, local, régional, national et international.

113. La sagesse ancestrale des peuples indigènes est une mémoire vivante d'une alternative à la culture du déchet...

V. La foi sans les œuvres est morte

121. Nous réaffirmons notre engagement et soutenir les communautés touchées par des conflits causés par des activités d'extraction avec la volonté de contribuer selon l'esprit de l'Évangile de telle sorte que ces conflits soient résolus de façon pacifique avec justice et dans le respect des droits des peuples et des cultures.

120. Nous continuerons d'employer des outils démocratiques dans nos efforts à exercer une pression nécessaire sur les gouvernements dans le « Nord Global » pour promulguer des lois exigeant des entreprises transnationales qu'elles soient transparentes dans l'information de leurs pays d'origine à propos des sources des biens naturels et à celui des conditions écologiques et sociales d'extraction. De cette façon, quand on découvre que des biens naturels ont été produits sur la base de conflits socio-environnementaux, avec de graves injustices commises contre les populations locales ou les travailleurs, on pourra éviter leur importation et leur utilisation. Au sein de ce cadre, nous reconnaissons l'importance d'un traité liant les entreprises transnationales aux droits de l'homme, comme il s'en débat actuellement aux Nations-Unies, avec le soutien du Vatican lui-même.

122. Nous soutenons fermement dans leurs revendications du droit à participer aux décisions prises dans les projets extractivistes sur leurs terres en raison des forts impacts que ces projets ont sur la vie et la culture des communautés et de l'environnement aux alentours. Le droit de consultation, de consentement et de veto doit être garanti aux communautés locales touchées par les activités minières. Les communautés peuvent refuser les propositions minières si, au terme de leur évaluation, les entreprises risquées engendreraient plus de dommages que d'avantages.

129. Il est nécessaire d'envisager d'établir dans les systèmes juridiques de nos pays quelque chose d'analogue à ce dont dispose des pays miniers comme l'Australie et le Canada, à savoir des « régions exemptes de mines » qui couvrent des zones protégées, celles de captations d'eau pour les centres urbains, des lieux importants chargés d'histoire, des forêts primaires, etc.

133. Nous devons élaborer des alternatives à un modèle économique qui appauvrit, exclut des majorités et dégrade la Maison commune.

Pour une conversion écologique intégrale

134. L'encyclique pontificale *Laudato Si'* nous appelle à une conversion écologique.

135... Nous pressons chaque conférence épiscopale d'Amérique latine et tous les diocèses d'envisager de créer une commission Écologie intégrale ou un ministère de l'Écologie qui aidera la communauté à prendre soin de la création de façon active, collaborant aux dimensions de la pastorale sociale au sein de la dimension sociale de l'Évangélisation.